



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°322 du 25 octobre 2021

SOMMAIRE

Spécial Commission Exécutive

- Rapport introductif à la Commission Exécutive du SNTRS-CGT du 7 octobre 2021
- Relevé de décision de la Commission Exécutive du SNTRS-CGT du 7 octobre 2021

Rapport introductif à la Commission Exécutive du SNTRS-CGT du 7 octobre 2021

Patrick Boumier

A chaque fois que j'allume la radio depuis 3 jours, j'entends parler des prêtres et de leur appétence sexuelle. Hier matin, je tombe directement sur un des leurs qui parlait du grand séminaire comme une super formation à ce sujet... Je ne sais même pas comment qualifier cette attitude alors que nous parlons de centaines de milliers de crimes à une échelle ahurissante ! Mais, rassurez-vous, je ne vais pas du tout en parler !

International : (cf CE de Novembre 2020) il faut être bien conscient que la situation sanitaire n'a pas créé la crise mondiale, mais qu'elle l'a amplifiée à des niveaux de dingue ! Et tous les gouvernements utilisent l'argument de la crise pour remettre en cause tous les droits et acquis (conquis) sociaux, et notamment en France, pour casser les statuts.

Sur l'échiquier mondial, il y a eu, cet été, l'épisode du retrait américain d'Afghanistan, une débâcle militaire combinée à un refus d'être la « seule puissance » à engloutir des milliards dans cette guerre, sans parler des vies humaines qui sont le cadet de leurs soucis. On pourrait parler pendant des heures de cette histoire et de ses conséquences au niveau local et mondial, mais ça n'est pas vraiment le lieu de développer ici. Je citerais néanmoins l'action engagée pour l'accueil des étudiant.e.s afghan.e.s. dans les universités françaises, avec notamment la pétition dont vous avez certainement connaissance, à l'opposé des propos abjects de notre « bon » président Macron.

Malgré cette débâcle, les USA entendent bien tout faire pour rester la première puissance économique mondiale. Pour cela, ils se focalisent plus que jamais sur l'Asie, le gain du marché des sous-marins australiens, via l'alliance AUKUS, étant (selon moi) une belle démonstration de force ou du moins d'autorité. Les dirigeants américains peuvent toujours faire semblant de regretter un petit souci de communication avec leurs homologues français, leur fair-play est digne de celui du PSG (foot) et de ses milliards, par exemple lorsque Neymar se plaint de l'horaire avancé de leur match perdu contre Rennes, dimanche dernier...

Bref, au niveau de l'actualité internationale, il y aurait bien-sûr beaucoup à dire, mais je me contenterai de vous rappeler la lettre internationale que Dina continue d'écrire, avec un panorama géographique très étendu, et un fil rouge qui est actuellement celui de la vaccination et de son accès très inégal d'une population à une autre. Je pointerai tout de même la situation très particulière du Royaume Uni, où des pénuries importantes arrivent les unes après les autres, pour lesquelles le Brexit est, ô surprise, pointé du doigt comme responsable en lui-même. L'analyse mérite évidemment un développement plus poussé, posant la question du pouvoir, de la lutte de classe et in fine, de l'organisation des travailleurs à l'échelle internationale. Les pouvoirs bourgeois savent très bien que leur intérêt réside entre autres dans la division des peuples et dans la division entre les catégories de travailleurs. Je fais notamment référence ici aux problèmes de la pêche et de l'accès aux différentes eaux, qui montent les pêcheurs les uns contre les autres, alors que la solidarité marine devrait en principe en rajouter à la solidarité de classe.

Cette question de solidarité m'est apparue la plus pertinente pour permettre la transition vers l'actualité française. En effet, j'observe depuis quelque temps d'énormes risques de clivages à tous les niveaux, et en particulier dans les organisations syndicales, y compris la nôtre. Ces risques sont nourris par les amalgames lancés par le gouvernement Macron et ses relais dont les médias aux ordres, dans le cadre de sa gestion de la crise sanitaire. Nous devons vaincre ces risques car ils pourraient conduire à l'opposé de la solidarité/fraternité qui sont le socle de notre existence en tant qu'organisation syndicale. Une chose est claire : l'état d'urgence a vocation à se pérenniser, en particulier en France....

Comme je le disais en introduction, tous les coups sont permis sous prétexte d'urgence sanitaire, pour rogner les acquis sociaux, et ce alors que les hôpitaux souffrent, avec parfois certains services qui n'ont plus les moyens de fonctionner. Ce premier octobre, est entrée en vigueur la contre-réforme de l'assurance chômage, censée être plus juste pour la majorité des chômeurs, des salariés, et même des patrons (tous dans le même bateau, n'est-il pas ? Ou devrais-je dire dans le même sous-marin, puisqu'on en a plein de disponibles...). Si cette « réforme » était réellement plus juste, pourquoi offrir aux agents de l'ANPE des dispositifs électroniques d'alerte, en cas d'agression par des chômeurs mécontents ??? Au niveau des retraites, des déclarations/ballons d'essais sont envoyées ici ou là afin de tester les réactions des organisations. Pire, dans la loi de financement de la SS de 2022, l'article 12 avance un pion dans « l'unification du recouvrement social », avec l'Urssaf comme collecteur « unique ». Et j'ai le sentiment qu'il nous faudrait surveiller les arrêtés et autres décrets publiés en loucedé, qui nous réservent peut-être quelque surprise. A propos des statuts, certains sont déjà bien rognés, en témoigne la concrétisation de l'ouverture au privé (à la concurrence dit-on) du transport ferroviaire en région PACA. Concernant le statut de fonctionnaire, la loi de transformation de la fonction publique du 6/8/2019 n'a pas fini d'accoucher de belles menaces dont une essentielle est commentée par une note du pôle revendicatif de la fédération des services publics CGT (27 septembre 2021). Cette note analyse le projet de codification qui devrait être imposé par une ordonnance prévue avant la fin de l'année. Il s'agit du « passage d'un statut des fonctionnaires à un code de la Fonction publique pulvérisant le socle simple posé en 1983 : dispositions générales, garanties, carrières et Obligations. » Je donnerai juste une conséquence pointée dans la note : « dans ce nouveau système, l'emploi est distinct du grade, donc toute la responsabilité est renvoyée à l'employeur alors qu'actuellement c'est le grade qui est distinct de l'emploi. Dans le premier cas, ce sont les emplois publics qui sont couverts par la loi (donc affirmation dans le code d'une fonction publique de métiers). Dans le second cas, le nôtre actuellement, ce sont les individus occupant ces emplois qui sont couverts par la loi (fonction publique de carrière, donc indépendance du fonctionnaire). Là encore, nous voyons que ce nouveau Code transforme le droit à « Carrière » posé par le statut, en un Livre IV appelé « Politiques des ressources humaines ». Je vous conseille vivement la lecture de cette note !

Je ne reviendrai pas sur les hausses des prix, avec notamment des sauts importants des tarifs dans le domaine de l'énergie qui vont impacter significativement le pouvoir d'achat de la population. Les raisons étaient donc multiples pour une réaction interprofessionnelle qui a pris la forme d'une journée de grèves et de manifestations le 5 octobre. Chaque camarade pourra revenir sur la préparation et la tenue de cette action dans sa région, et je témoignerai moi-même pour Orsay-Saclay. Au niveau de l'ESR, l'intersyndicale a rejoint l'appel interprofessionnel, en déclarant, je cite : **« Avec les signataires de l'appel interprofessionnel, nos organisations s'opposent à l'utilisation de la crise sanitaire par le gouvernement pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salarié·es et des jeunes. Au lieu de donner les moyens d'exercer en toute sécurité, il attaque les libertés et sanctionne les salarié·es. Ce n'est pas acceptable. »** Plus spécifiquement, l'appel interOS ESR pointent les conditions déplorables de la rentrée universitaire, le sous-financement chronique des établissements, alors que le nombre d'étudiant·es continue d'exploser, la nécessité criante d'une recherche publique forte à l'opposé de ce que prévoit la LPR... Le projet de budget 2022 pour l'ESR confirme d'ailleurs nos analyses, avec des effets d'annonces et des chiffres en trompe l'œil. Le PLF2022 MIREs prévoit **650 ETP en plus**, mais, et je reprends là les premières analyses de camarades du BN, c'est une vraie arnaque ! Il est dit clairement que ces postes seront **"sous plafond"** (donc sans création de postes) et seront obtenus par **redéploiement des postes non pourvus** (surtout chez les EC). De plus, la plus grande part ira au **HCERES (+128 ETP)**, les autres ETP correspondant aux **Chaires Juniors (tenure tracks) et CDI de missions scientifiques** ! Est-ce un hasard, 128 est également le nombre d'ETPT correspondant au CNRS, mais cette fois en baisse par rapport à 2021... Et si j'ai bien compris, le nombre total d'emplois sous plafond pour le programme 172 Recherche (ANR, EPST, EPIC) est en baisse de 65 ETPT. Les camarades plus habitués que moi à décortiquer les projets de loi de finance pourront me corriger ou compléter, mais nul doute que l'ESR est une super priorité du gouvernement !

Dans ce paysage pas très ensoleillé, j'aimerais citer des actions qui ont payé, grâce à l'action décisive ou avec l'aide et le soutien de camarades du SNTRS. Pour commencer : les CINA au CNRS, sur lesquels nous avons

communiqué récemment. C'est bien une preuve qu'il faut être à l'affût de toute saloperie éventuelle de nos tutelles, et que notre action peut être payante. Ensuite, la grève unanime et victorieuse des agents du ménage de Jussieu, sur laquelle des camarades pourront revenir, éventuellement. Une autre victoire, ou demi-victoire, est le gain du report de quelques jours de la date limite de remise des rapports d'évaluation des chercheurs CNRS et autres documents pour la session d'automne 2021. Ce sont des camarades du secteur chercheurs du SNTRS qui ont rédigé l'interpellation du pdg, drh et SGCN/CoNRS. Une autre lutte vient d'être entamée, dans le cadre d'une opération immobilière du CNRS pour le site de Meudon-Bellevue. Une quinzaine d'agents sont notamment menacés d'une mobilité de Meudon à... La Seyne sur mer, à l'horizon 2024. Il s'agirait officiellement d'une optimisation de la politique scientifico-technique de l'INSU, qui réduirait à cette occasion le nombre de ses divisions techniques de 3 à 2. Là également, des camarades pourront éventuellement développer, le SNTRS étant aux avant-postes pour la défense de tous ces agents, comme pour celle des autres services concernés par l'opération immobilière (le SCC, le Laboratoire de Géographie Physique, ...).

Cette présence sur le terrain, sans parler des nombreuses défenses individuelles, sont le cœur même de notre existence, et malgré cela, les dernières élections aux CA de l'INSERM et du CNRS ne nous ont pas été particulièrement favorables, avec, pour le CNRS, un recul de 2 points par rapport à 2017. Il nous faut analyser les résultats, sans œillère et avec lucidité. Le congrès de notre syndicat sera une bonne occasion de débattre de nos réflexions respectives. Et je rappelle donc que la tenue du congrès approche et qu'il doit être l'occasion de renforcer notre activité par le renforcement de la CE et du BN.

Je vais arrêter là ; merci de votre attention matinale et place au débat !

Relevé de décision de la Commission Exécutive du SNTRS-CGT du 7 octobre 2021

Point 1 : Election du nouveau PDG

Créer un GT pour lister les points litigieux voire hors-jeux que l'actuel PDG a utilisé pendant son mandat, lister les points qu'on veut mettre en avant (revendications) ; faire campagne avant la nomination du PDG CNRS : « on ne veut pas qu'un PDG CNRS fasse ... » « ce qu'un PDG CNRS doit faire, le CNRS est à nous ! ». Coordinatrice Sandra Lecat + un membre du BN – lancement du groupe avec appel à rejoindre le groupe.

Envoi d'un message à la CE/sections/régions

Point 2 : Clôture des comptes 2021 au 31 décembre 2021

Vote unanime 21 pour (21 votants)

Point 3 : UGICT

Pour que Christine Leininger représente le SNTRS-CGT à la CE de l'UGICT.

Vote unanime 21 pour

Pour que Jean Kister participe au congrès de l'UGICT lors de la journée concernant la recherche.

Vote unanime 21 pour

Point 4 : UFSE

Pour que Josiane Tack et Julien Dubois présentent le SNTRS-CGT à la CE de l'UFSE.

Vote unanime 21 pour

Pour que Magali, Habiba, Lorena, Patrice L., Josiane et Julien représentent le SNTRS-CGT pendant le congrès du 15 au 19/11.

Vote unanime 21 pour

Point 5 : STATUT

Vote des modifications au niveau des statuts du syndicat pour avoir la possibilité d'élire « deux co-Secrétaires Généraux », la possibilité d'avoir un.e seul.e secrétaire général.e et un ou deux adjoints restent possible, cet ajout s'applique également aux secrétaires de section nationale.

Vote : 20 pour +1 Abs

Point 6 : Soirée thématique du mercredi

Recherche d'un / une animateur/animateur pour la soirée thématique du congrès « En tant qu'organisation syndicale, comment se saisit-on des questions liées aux Enjeux environnementaux et à l'appropriation de ces

enjeux par le capitalisme ? » contacter les sections et la CE pour rechercher un animateur pour cette soirée sinon remplacer par le thème « le télétravail » (délais du retour 30 octobre).

Vote unanime 21 pour

Point 7 : récapitulatif des décisions prises en CE

- Récapitulatif des actions suite aux interventions lors de la CE :
- Faire une enquête sur le vote électronique auprès de nos adhérents. Fred se propose de le faire. Envoyer le cahier des charges sur les élections électroniques du CNRS à Fred et Amélie pour étude
- Faire une réunion après le congrès avec les élu-e-s CoNRS sur les concours ingénieurs et techniciens (retour d'expérience) et le rôle des élus C
- Aller vers les précaires : à travailler au congrès et après création d'un groupe avec des précaires pour être à leur écoute (pas d'animateur/animatrice pour l'instant)
- Cochin (droit et devoir liés au passe sanitaire) : groupe d'accompagnement des camarades sur cette défense, discussion en BN pour mise en place
- GT pour campagne pour la nomination du futur PDG CNRS
- Recherche animateur soirée thématique congrès